

Projet

Pédagogique

2020/2021

Accueil collectif de mineurs mercredis loisirs

Du 1 septembre 2020 au 6 juillet 2021

Château des Farfadets

Route du Val

25510 Pierrefontaine-les-Varans

Thème : Futur d'écocitoyen

Directrice stagiaire : TRONCIN Laurence

Présentation de la structure

Situation initiale :

Familles Rurales est une association de loi 1901, créé en 1988 par un groupe de parents bénévoles à la demande des assistantes sociales. Pour accueillir les enfants, ils avaient mis en place des accueils de loisirs, des activités périscolaires, des vacances à thèmes, des actions jeunes dans les locaux du Château de Sagey à Pierrefontaine-les-Varans.

Pour faire face au nombre important d'inscriptions, l'association a tout d'abord embauché des animateurs puis des professionnels ont succédé aux bénévoles. L'association Familles Rurales est une association d'éducation populaire, elle permet de développer les capacités de chacun à vivre ensemble, à confronter ses idées, à partager une vie de groupe, à s'exprimer en public, écouter, développer sa culture générale etc..

Présentation

Les mercredis loisirs, les enfants sont accueillis au Château des Farfadets, sur la commune de Pierrefontaine-les-Varans.

Ils doivent être scolarisés et avoir entre 3 et 11 ans.

Durée :

L'accueil se fait donc les mercredis de l'année sauf pendant les vacances solaires.

Lieu :

Le bâtiment très ancien aux murs de pierres apparentes possède une âme, dans les bureaux de l'association Familles Rurales une immense plaque en fonte orne le mur d'une ancienne cheminée, des dalles taillées à la force des mains de nos alleux, posés au sol nous rappelle toute l'authenticité de la bâtie, un imposant escalier fait de pierres et là aussi de dalles nous conduit à l'étage, vous y découvrirez une immense salle ou là aussi malgré les travaux réalisés règne le charme de l'ancien ainsi que la bibliothèque municipale dont les murs et les plafonds sculptés dans le bois sont une merveille pour nos yeux.

En rez de chaussée, la structure possède une grande salle d'activité, qui peut nous servir en partie pour les repas, et les réunions du conseil d'administration.

Il y a aussi une petite salle de sieste, qui sert aussi d'infirmerie.

Les toilettes et lavabos sont juste à côté de la salle d'animation, il y a une petite pièce pour laver la vaisselle, ainsi qu'une autre qui possède un frigo et une gazinière.

La grande salle de l'étage est mise à notre disposition pour d'éventuels activités telle la motricité, le sport, la danse, etc...

Sur l'extérieur nous pouvons profiter de l'aire de jeu de la commune, qui est arboré par de grands tilleuls.

Constats :

Les enfants accueillies le mercredi sont souvent là car les parents n'ont que ce mode de garde. Il est de notre devoir de les accueillir, les accompagner et de leurs donner l'envie de revenir. Les journées sont là aussi très longues pour certains enfants, ils doivent pouvoir s'isoler, se reposer, s'ils en éprouvent le besoin. Il faut que nous soyons en mesure de répondre à chaque besoin des enfants qu'ils soient petits ou grands.

Nos intentions au niveau des enfants

Faire que tout le monde se sentent bien.

Favoriser la bonne ambiance.

Favoriser l'épanouissement personnel de chacun.

Les objectifs

Favoriser l'épanouissement et le bien-être de l'enfant :

- Prendre en compte les besoins de chacun, différence d'âge.
- permettre à l'enfant se reposer, lui réserver des coins de sieste, de repos.
- proposer des activités dans la mesure de leur possibilité
- placer l'émerveillement et la sensibilisation au centre de leur vie.

Moyens :

- Accueillir leurs émotions sans moqueries
- Prendre le temps de parler
- Favoriser la détente, le jeu, l'amusement
- Laisser l'enfant découvrir, encourager sa curiosité
- Stimuler sa créativité

Responsabiliser l'enfant au geste écologiste

- sensibiliser l'enfant à la notion de développement durable et d'écocitoyenneté. (L'écologie, le respect de la nature...)
- proposer des activités variées autour du développement durable (le positionner comme acteur, proposer un temps d'écoute)

Moyens :

- proposer plusieurs activités encadrées, en autonomie
- proposer des moments de dialogues
- rencontrer des gens qui s'investissent, des professionnels (agriculteurs, garde forestiers, pépiniériste, pompiers, gendarmes) prendre des témoignages auprès des personnes qui ont vu le changement (personnes âgées MARPA).
- Trouver des ressources (bibliothèque, internet) qu'ils puissent se servir d'un ordinateur.
- faire des visites, des sorties (recyclages, jardin biologique, les énergies (éoliennes), la maison de la réserve.)

Projet de fonctionnement

Plusieurs créneaux sont possibles pour l'accueil :

- Inscription à la journée :
 - de 7h à 18h15
- Inscription en demi-journée :
 - de 7h à 12h
 - de 7h à 13h30
 - de 9h30 à 12h
 - de 11h30 à 18h15

Les repas sont pris à La Roche au Trésor, le service se fait généralement à table car nous avons beaucoup de petits de – de 6 ans. C'est en général un bon moment convivial, où nous prenons le temps de partager.

Le personnel encadrant :

Une directrice stagiaire BAFD

Une animatrice BAPAAT

..... ?

Des stagiaires dans plusieurs domaines

Rôle des personnels

Rôle du directeur

Il devra assurer la fonction d'animateur et de directeur de la structure.

-Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants au même cas que les animateurs.

-Il a pour rôle de gérer les relations entre l'équipe elle-même, et l'équipe et les enfants, de gérer la communication avec les partenaires (réservation sortie, repas, autres directeurs).

-Il est garant de la mise en place du projet mais en aucun cas le créer seul, mais bel est bien avec son équipe.

-Il a en charge la gestion de la vie quotidienne du centre (administrative, financière et matérielle)

-Il détermine avec son équipe les règles non négociables pour le bon fonctionnement du centre autant pour les enfants que pour le personnel.

-Il organise avec son équipe les temps d'accueil et le départ des enfants afin que tout le personnel sache ce qu'il doit faire (explication de la journée, rassurer les parents, temps fort de la journée, animation de ces temps, rôle de l'animateur).

-Il aura un rôle de formateur, il sera à l'écoute de ces animateurs.

-Il a un rôle de suivi, de validation des stagiaires. Pour cela il devra déterminer les connaissances, cerner les lacunes et les attentes du stagiaire avant le début du stage. Mais il devra

également lui préciser les critères d'évaluations (connaitre les règles essentielles de sécurité et d'hygiène, connaitre les règles de bases de la réglementation, mener des activités...). Il aura également lors du stage des évaluations formelles quant à l'évolution de l'animateur, les éléments acquis non acquis et en cours d'acquisition. Il devra également faire un bilan de stage, le valider ou non, en donner les raisons, et donner des conseils par la suite (comme par exemple un perfectionnement en grand jeu ou en art plastique...)

Rôle de l'animateur.

Auprès des enfants :

-Il doit être à l'écoute des enfants et répondre au maximum à leurs besoins (rythmes, besoins affectifs, développement intellectuel, sportif, créatif)

-Il est capable de proposer des activités adaptées à l'âge des enfants et en corrélation avec ses valeurs et celles du projet pédagogique qu'il a construit en équipe.

-Il sait adapter une activité en fonction du climat, des souhaits des enfants, et si faire preuve d'imagination ou cas où l'activité proposée ne plairait pas.

-Il garantit la sécurité physique des enfants (déplacement, activités manuelles), et affective (être à l'écoute, se montrer rassurant, se mettre à la hauteur des enfants pour leur parler).

-Il sollicite sans forcer les enfants, il donne envie à venir jouer, à participer aux activités ou tâches (petits chants pour se laver les mains, déguisements ou personnages pour lancer une activité) et il ne doit pas forcer un enfant à faire une activité s'il n'en a pas envie.

-Il doit respecter les enfants, ne pas les outrager les frustrer, ne pas avoir des gestes brusques, il doit les considérer comme personne à part entière (chaque enfant est différent, ils n'ont pas tous les mêmes besoins, sentiments, ressentis).

-Il fait part à l'adjoint sanitaire des problèmes survenus au cours de la journée (même minimes).

Avec les enfants, et les enfants en situation de handicap :

Les règles des bases sont les mêmes pour les enfants

-Il doit dédramatiser le handicap de l'enfant mais ne pas le banaliser et être là quand l'enfant a besoin de lui sans qu'il ne soit obligé de formuler une demande.

-Il doit être stable et établir des repères pour que l'enfant se sente dans un environnement stable (être égal à lui-même, quand il dit quelque chose il doit s'y tenir, il crée des repères dans l'espace...)

-Il doit faire preuve d'égalité et de justice en étant pas toujours uniquement présent vers l'enfant en situation de handicap (et être étouffant), mais ne pas non plus faire comme si l'enfant n'était pas là. Et si l'enfant en situation de handicap ne respecte pas les règles il doit appliquer les mêmes règles que pour les autres, ce qui contribue aussi à respecter sa dignité, et l'égalité de tous.

-Il faut qu'il puisse être un référent en cas de besoin pour l'enfant. Cependant tous les animateurs ne se sentent pas aussi forcément à l'aise que d'autres faces au handicap, il faudra donc orienter un animateur qui se sente capable de tenir ce rôle de référent et ne pas le l'imposer.

Avec ses collègues :

-Il doit respecter ses collègues, c'est-à-dire prendre le temps de les comprendre, de dialoguer s'il y a conflit, et ne pas faire de critiques non constructives.

-Il sait travailler en équipe, et comprend qu'il n'est pas seul (cela est important pour la cohésion du groupe, les règles, mais aussi qu'il comprenne qu'il n'est pas seul s'il est en difficulté) et écouter l'autre (considérer les souhaits de chacun et peut être quelquefois faire des consensus). Cela implique qu'il soit ponctuel afin que toute l'équipe puisse avoir une cohésion.

-Il participe aux réunions de préparation, car le temps de préparation sert à déterminer les valeurs et les objectifs que toute l'équipe souhaite transmettre aux enfants, à mettre en place des plannings d'activités adaptés.

-Il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action, c'est-à-dire analyser ses activités, son comportement, son savoir-faire.

-Il respecte le travail de l'autre (surveillant de baignade, prestataires de service, personnel de service, chauffeur du bus etc...), ne pas dévaloriser leur travail mais aussi communiquer avec eux et connaître leurs attentes lors d'un partenariat.

Avec les parents :

-Il prend le temps de parler avec les parents lors des accueils et du départ, leurs expliquer comment s'est déroulé la journée.

-Il doit savoir répondre aux parents lorsqu'ils ont des demandes quant à l'organisation, aux repas à la santé de leurs enfants, ou sait les orienter vers les personnes concernées s'il a des doutes.